



15ème législature

Question N° : 26347	De Mme Nadia Hai (La République en Marche - Yvelines)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Désertification médicale dans la 11e circonscription des Yvelines	Analyse > Désertification médicale dans la 11e circonscription des Yvelines.
Question publiée au JO le : 04/02/2020 Date de changement d'attribution : 07/07/2020 Question retirée le : 14/07/2020 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Nadia Hai interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la question des déserts médicaux. À l'heure actuelle, ce sont environ 8 millions de Français qui ne peuvent pas consulter de médecin plus de deux fois par an à cause de cette situation. L'Île-de-France, contrairement à ce que l'on pourrait croire, constitue le premier désert médical français en termes de médecin par nombre d'habitants. Les villes de Trappes et de La Verrière, située dans la 11e circonscription des Yvelines, sont elles-mêmes touchées par ce mal qui s'intensifie et qui mène à une mauvaise prise en soin des habitants. Avec près de 7 000 habitants, La Verrière n'accueille aucun médecin. À Trappes, malgré l'ouverture d'une maison médicale grâce à l'action de l'Union régionale des professions de santé (URPS), les 32 000 habitants ne peuvent accéder à une offre de soins suffisante. La présence d'un hôpital privé à Trappes ne règle pas le problème puisque celui-ci n'accueille pas de médecin généraliste et par ailleurs les dépassements d'honoraire qui y sont pratiqués ne permettent pas à la population de s'y faire soigner. L'accès à la santé représente une interrogation et une demande croissante et légitime des citoyens de ce territoire. Face à ce constat, il est urgent d'envisager des solutions pérennes à une situation qui ne pourra qu'empirer avec les nombreux départs en retraite de médecins qui arriveront dans les prochaines années. Le Mesnil-Saint-Denis, autre ville de sa circonscription, sera bientôt elle aussi en situation précaire suite à ces départs en retraite. Aussi, dans le cadre des actions menées par Mme la ministre pour lutter contre les déserts médicaux, elle lui demande si ces territoires font bien partie des territoires ciblés par ce projet. Dans la négative, elle lui demande quelles solutions d'attente peuvent être proposées aux habitants.